ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

viticulteurs

Question au Gouvernement n° 2541

Texte de la question

CRISE VITICOLE

DANS LE LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. le président. La parole est à M. Robert Lecou, pour le groupe UMP.

M. Robert Lecou. Si la région Languedoc-Roussillon a honte de son président, elle est fière de son vignoble. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Bernard Roman. La liaison est douteuse !

M. Jean Glavany. Le populisme n'a plus de limites !

M. Robert Lecou. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, le plus grand vignoble de France, celui du Languedoc-Rousillon, traverse une grave crise, alors même que, dans le passé, on avait demandé à des femmes et des hommes pétris de culture et de civilisation de se remettre totalement en cause pour proposer un autre produit, domaine dans lequel ils ont réalisé des progrès considérables.

Aujourd'hui, la crise est là et, avec elle, des situations dramatiques pour des vignerons qui ont investi, qui se sont endettés et qui n'arrivent plus à vendre leur vin. Dépôts de bilan et RMI étaient jusqu'alors des mots inconnus des vignerons ; aujourd'hui, ceux-ci les entendent résonner, non sans continuer fièrement à entretenir leurs vignes.

Nous devons partager la légitime inquiétude de ces femmes et de ces hommes qui ont manifesté dignement, en grand nombre, le 15 février dernier. Les pouvoirs publics ont été interpellés. Ils ne sont pas seuls à devoir se mobiliser face à une crise économique dont les causes sont complexes - surproduction, adaptation à la demande du marché, concurrence de pays émergents, réglementation et mode de distribution - et qui nécessite une action unifiée de l'ensemble des acteurs concernés par l'économie viticole de notre territoire.

Si nous sommes tous sensibles à cette mutation du vignoble languedocien, il appartient aux pouvoirs publics de mettre rapidement en oeuvre des mesures spécifiques et ambitieuses, comme ils ont su le faire autrefois pour d'autres secteurs sinistrés, notamment la sidérurgie lorraine. Dans ce contexte, monsieur le ministre, j'en appelle à l'unité et à la fédération des volontés.

Je vous pose deux questions.

Devant le marché mondial qui s'ouvre, les vins français ont besoin d'une démarche de marketing permettant leur meilleure identification, ainsi qu'une mobilisation autour d'un message commercial puissant et efficace. Le salon Vinisud qui s'est tenu la semaine dernière à Montpellier a prouvé la qualité du vin du Languedoc-Roussillon maintenant fédéré sous le label " Sud de France ". Dans ce contexte, avec l'aide de Mme la ministre déléguée au commerce extérieur, ne peut-on engager pour cette filière une démarche de promotion et de communication qui l'aiderait à trouver de nouveaux débouchés ?

Par ailleurs, quelles mesures envisagez-vous de prendre dans les prochaines semaines pour restaurer la confiance de la profession, fixer la teneur de la campagne de 2006, notamment en matière de distillation et d'arrachage, et accompagner des viticulteurs qui sont parfois aujourd'hui dans une situation dramatique ? *(Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Dominique Bussereau, *ministre de l'agriculture et de la pêche.* Monsieur le député, parmi tous les vignobles

français en difficulté, celui de Languedoc-Roussillon, région dont vous êtes élu, figure parmi ceux qui souffrent le plus. Vous avez raison de souligner que c'est injuste car ce vignoble est l'un de ceux qui ont accompli les plus grands progrès pour améliorer leur qualité et se réorganiser au cours des dernières années.
Depuis quelques mois, nous avons aidé la filière par des mesures sociales et conjoncturelles de toute nature, qui ont été utiles à la profession viticole. Cependant, comme vous l'avez rappelé à juste titre, il faut maintenant passer à la vitesse supérieure.
Nous sommes en train de réorganiser les vignobles par bassin au sein d'une mission menée par M. le préfet Pomel. Dans le cas du Languedoc-Roussillon, j'ai apprécié tout comme vous l'initiative du label " Sud de France ", qui est excellente, d'autant qu'elle est suivie d'initiatives commerciales importantes qui permettront de la promouvoir.
Ainsi que je l'ai indiqué ce matin au salon de l'agriculture, où vous étiez aux côtés des viticulteurs de votre région, nous allons tenir le 5 avril une table ronde demandée par le Premier ministre, au cours de laquelle nous présenterons un programme d'avenir pour la viticulture française, qui prévoira des mesures de gestion des stocks et de promotion.
J'ai indiqué à M. Cugnenc, qui s'est beaucoup préoccupé de ce sujet, que le conseil de la modération est en place, que son président a été nommé et que ses travaux vont commencer, conformément aux voeux des élus des régions viticoles de tous les groupes de l'Assemblée.
M. Jean-Pierre Soisson. Très bien !
M. le ministre de l'agriculture et de la pêche. Enfin, nous prévoyons un programme d'exportation. Le marché intérieur ne représente en effet que 50 % de notre production. Si nous voulons la développer, améliorer sa qualité et redonner espoir à nos viticulteurs, c'est grâce à des mesures d'aide à l'exportation que nous y parviendrons. C'est pourquoi le plan du 5 avril visera avant tout cet objectif. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Robert Lecou
Circonscription : Hérault (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2541
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er mars 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er mars 2006